

MISSION INSTITUTIONNELLE — REPRÉSENTATION

La mission de représentation consiste à représenter la structure dans les différentes instances des échelons supérieurs de l'association. La personne assumant cette mission est membre de l'assemblée générale.

Article 2.3 du Règlement Général

Conditions

- Être adhérent·e de l'association
- Être âgé·e de 16 ans minimum
- Être élu·e à l'assemblée plénière locale

La personne est garante

- De **la réalité démocratique** de sa structure locale d'activité et de son APL.
- De la diffusion des **informations nationales et régionales**.
- Du partage des documents préparatoires aux instances à laquelle elle participe.
- D'y **partager les informations, les projets et les besoins** de sa structure.



A noter : La personne est membre de l'équipe régionale et partage donc les différentes missions de cette dernière : suivi des groupes...

Modalités d'élection

- Candidatures individuelles.
- Elu.es lors d'un vote à bulletin secret.
- Majorité absolue des personnes ayant émarginé
- Une même mission ne peut pas être assurée par deux personnes.
- Une même personne ne peut pas assumer plus de 3 missions institutionnelles d'une même structure

La personne fait

- **Participe aux instances consultatives** avec l'échelon supérieurs : comité régionaux...
- Participe à l'**assemblée générale**.
- Rend compte des sujets dans les différentes instances.

Durée de mandat

On peut faire maximum 8 ans consécutifs (avec réélection tous les 2 ans). Après 8 années consécutives, on ne peut plus candidater pendant 2 ans.

une année de représentation au sein de l'asso

automne

comité régional de rentrée : participer aux travaux de la région, partager les informations de rentrée.

Assemblée Plénière Locale animer les travaux, inviter les adhérent.es et l'Equipe régionale, faire un retour de l'AG.

hiver

suites de l'AG : inscrire au sein du groupe les choix de l'Assemblée générale (motions, résolutions, politiques générales, etc.)

APL : rédiger le compte rendu dans **AGORA.eedf.fr**

printemps

Orientations associatives : inscrire et suivre les priorités de l'association dans le plan d'action local

congrès : participer aux travaux du Congrès régional, faciliter le lien entre l'APL, le Congrès et l'AG

été

avril-mai : préparer l'Assemblée Générale lors du comité régional du printemps

AG : participer aux travaux de l'Assemblée générale (fin mai/début juin)

juin : transmettre un retour de l'AG auprès des équipes locales

septembre : préparer la rentrée, planifier la date de l'APL et la coordonner en impliquant les équipes du groupes.

Personnes ressources :

Aimy Loyer | aimy.loyer@eedf.fr | 0766047019



LES CONSEILS POUR BIEN VIVRE SON ENGAGEMENT

Retours d'élu.es et de salarié.es



Prendre du plaisir dans son engagement :

- Ne te place pas dans une dimension sacrificielle, mais dans une démarche épanouissante.
- Choisis des missions qui te plaisent et correspondent à tes envies et appétences.

S'organiser :

- Formalise les choses à l'écrit (coordination, répartition des tâches, diffusion des d'informations...).
- Tout se fera bien si tu t'organises et avances pas à pas.

S'entourer et favoriser le travail d'équipe :

- Connecte-toi à des homologues ayant déjà occupé ou occupant encore cette fonction, et prends le temps de les rencontrer.
- Fais équipe : "Seul-e, on va vite, ensemble, on va plus loin".
- Tu fais partie d'une équipe et la SLA est un projet équipe !

Rester à l'écoute et en lien :

- Essaie d'installer une relation de confiance avec ton équipe régionale
- Échange régulièrement avec la région et les autres groupes

Commencer par l'essentiel

- Priorise les tâches simples et essentielles.
- Évite de te lancer dans des projets pharaoniques dès le départ.

Prendre soin de toi :

- Préserve ton équilibre personnel, ne te surcharge pas
- Fixe-toi des objectifs réalistes et atteignables.
- C'est bien d'avoir des centaines d'idées mais pour être fière de ce qu'on fait il faut en concrétiser une ou deux.
- Un engagement pleinement investi et épanouissant vaut mieux que plusieurs engagements inachevés.

Demander de l'aide :

- N'hésite pas à solliciter de l'aide ou des conseils auprès de tes pairs.

Rester confiant.e :

- Ne pense jamais que c'est impossible !

Et surtout : essayer de s'amuser !

- Prends du plaisir dans tes missions et choisis celles qui te motivent vraiment.
- L'important est de ne pas stresser inutilement, mais de savourer ton engagement associatif.

